

Compte rendu réunion La Cure 24 octobre 2019

Présents :

Alain Louche, maire de St Martin et président de la Communauté de Communes
Jean-Pierre Michelet, conseiller municipal à St Martin, premier adjoint
Caroline Lecomte, architecte
Anthony David, architecte et décorateur
Bénédicte Michard, DETR Sud Lozère, Gal Causse Cévennes
Jean-Jacques Balanche IMT Mines Alès
Les Amis de l'église : Bernadette Fages (présidente), Christian Perz, Jean-Luc Vincens
Nature et Patrimoine : Dominique Courtillot (présidente), Patrick Gard (secrétaire),
Agnès Gandon, Annekathi Mirès, Nicole Gard, Jean-Pierre Courtillot,

Excusés :

Jean Villemagne, Maisons paysannes de France et Vieilles Maisons de France
Pierre Rolland
Marianne Benoit, PNC

Alain Louche fait part d'un message de Marianne Benoit : le Parc national des Cévennes met ses services techniques au service du projet.

Présentation des premières intentions des architectes et discussion (cf document joint)

Caroline Lecomte présente l'équipe de maîtrise d'œuvre :
Elle-même, architecte et ingénieure
Anthony David, architecte et décorateur
François-Xavier Mousquet, paysagiste
Anne-Laure Baudin, architecte et scénographe.

Concernant les **enjeux économiques**, Alain Louche précise que la commune prend à sa charge le coût de la restauration, puis une partie des frais comme l'électricité, l'entretien. Mais qu'elle ne prendra pas à sa charge l'ensemble des coûts de fonctionnement du projet.

Stationnement : les participants s'accordent pour convenir que celui-ci devra se faire avant le site, le long de la route d'accès. Un nombre très limité (3 ou 4) de places pourraient être créées en contre-bas du chemin d'accès à l'annexe (châtaigneraie morte).

Espaces extérieurs : l'aspect « place » devra être conservé devant l'église et le presbytère.

Dominique Courtillot va envoyer un relevé cadastral à l'équipe d'architecte pour préciser les espaces à aménager.

Dans le presbytère, l'escalier en pierre sera conservé. Pour agrandir l'espace visuel au niveau R+1, les cloisons pourront être ouvertes.

Démarche participative et ateliers en amont : Nature et Patrimoine communiquera une liste de personnes vivant à St Martin ou alentours, et compétentes dans les divers domaines (par exemple pierres sèches, greffage, clôtures végétales).

Travaux de la phase 1 : les toitures

Ces travaux, confiés à l'entreprise Tinel, doivent avoir lieu ce mois de novembre : charpente, douelle et revêtement imperméable sur les toits du presbytère et de l'école. Pour l'annexe, des reprises de maçonnerie sont nécessaires. Une charpente provisoire et une bâche seront posées.

Il est décidé que dans le presbytère, l'isolation se fera sous la toiture : donc pas de nécessité de surélever les murs. Les deux cheminées de faîte sont conservées sur le toit du presbytère, ainsi que celle sur le toit de l'école.

Les menuiseries feront partie de la phase 2.

Caroline Lecomte fait remarquer que pour la réfection des toitures et des menuiseries une demande d'autorisation préalable est obligatoire. Elle se charge de cette démarche.

Les phases suivantes et le financement Leader

Bénédicte Michard expose le fonctionnement du financement Leader. Ses explications et réponses aux questions posées sont reprises dans le document joint (note Leader rédigée par Bénédicte Michard).

La complexité des mécanismes de financement (financement national, Europe) fait apparaître la nécessité de prévoir deux phases successives (phases 2 et 3).

Phase 2 : fonds de la Région et fonds européens (Leader)

Phase 3 : État (DETR)

C'est l'équipe d'architectes qui proposera la répartition des travaux dans chacune des phases.

L'avant projet sommaire (**APS**) pourra être présenté fin novembre, en accord avec le phasage prévu lors de la réunion du 10 avril dernier.

Stagiaires de l'IMT Mines Alès (École des Mines)

Ces stagiaires seront en charge d'établir un diagnostic thermique et acoustique des bâtiments.

Jean-Jacques Balanche présente le calendrier des stages :

Présentation des missions : 6 février 2020

Déroulement des missions : **du 17 février au 13 mars 2020**

Finalisation : 20 au 28 avril 2020

Soutenance à l'École : 29 avril 2020

Soutenance à St Martin : **27 ou 28 avril 2020.**

Des résultats exploitables seront disponibles dès le 13 mars.

Les tuteurs de stage seront Jean-Jacques Balanche pour l'IMT et Caroline Lecomte pour le projet.

Intégration du bâtiment de l'église dans l'ensemble du projet

Ce bâtiment, consacré, a été restauré il y a plusieurs années, par les soins de l'association des Amis de l'église, avec l'aide entre autres de la Fondation du Patrimoine.

Christian Perz, au nom de l'association les Amis de l'église précise que ce bâtiment a toute sa place dans le projet de mise en valeur et d'animation du lieu. Il est et restera ouvert pour des expositions, des concerts, etc...

La prochaine réunion du comité de pilotage est fixée au jeudi 28 novembre, de 10 h à 14 h.